

# AXIPIT HOME VALUE 2



AXIPIT Home Value 2 est un fonds professionnel spécialisé constitué sous forme d'une société de libre partenariat. Son objet social est la constitution d'un portefeuille d'une ou plusieurs participations, directes ou indirectes, dans toutes sociétés non cotées ayant pour objet principal l'acquisition de biens immobiliers en vue de créer de la valeur puis de les revendre.

## Stratégie du fonds : Acquérir Valoriser Céder

<b>Rénovation</b>	Modernisation des actifs
<b>Restructuration</b>	Rationalisation des surfaces
<b>Surélévation</b>	Création de surfaces sur un bâti existant
<b>Changement d'usage</b>	Transformation de surfaces existantes en logement
<b>Développement</b>	Création de surfaces sur un foncier existant
<b>Vente par lots</b>	Achat en bloc et vente à la découpe

### Performance

7 %<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Objectif de TRI net

### Fiscalité

Plus-value  
exonérée<sup>2</sup>  
150 0 b ter  
(emploi)<sup>2</sup>  
Hors IFI

<sup>2</sup> Détention 5 ans

### Durée

5 ans<sup>3</sup>

<sup>3</sup> À compter de la clôture  
des souscription

### Capital

30 M€

L'investissement comporte une exposition aux aléas du marché immobilier entraînant un risque de perte en capital et un risque de liquidité AXIPIT HOME VALUE SLP est une société de libre partenariat Il s'agit d'un fonds d'investissement alternatif (« déclaré à l'Autorité des marchés financiers, non agréé, dont les règles de fonctionnement sont fixées par ses statuts et dont la société de gestion de portefeuille Axipit Real Estate Partners est agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n°GP 21000012

## Pourquoi l'immobilier résidentiel ?

Déficit structurel de logements

Taux de vacance très faible sur les zones attractives

Indice de pouvoir d'achat immobilier élevé

Forte liquidité du marché résidentiel

Couple rendement / risque attractif

Impact de la loi Climat 2021

L'indexation des loyers offre une couverture contre l'inflation



### Notre solution

<b>Investissement minimum</b>	Parts A : 100 000 euros Parts B : 500 000 euros
<b>Secteurs géographiques</b>	Ile-de-France Métropoles régionales
<b>TRI cible</b>	7%
<b>Durée de blocage</b>	5 ans
<b>Période de souscription</b>	Jusqu'au 31 décembre 2022 Prorogation possible jusqu'au 15 avril 2023

### Caractéristiques du fonds

<b>Structure</b>	Fonds Professionnel Spécialisé
<b>Classe d'actifs</b>	Immobilier Résidentiel
<b>Stratégie</b>	Création de valeur
<b>Taille cible du Fonds</b>	30 M€ de capital
<b>Frais de Gestion</b>	Parts A : 3,10 % Parts B : 1,90 %
<b>Commission de surperformance</b>	15%–25% suivant le TRI obtenu

**Notre savoir faire :** Approche professionnelle et rigoureuse centrée vers la création de valeur L'asset management intensif et sur mesure génère une valorisation maximale de chaque actif. Depuis plus de 12 ans, cette approche a permis au groupe Aquila de devenir un acteur incontournable auprès d'investisseurs institutionnels de premier plan. Nous souhaitons apporter ce savoir faire et cette expérience aux investisseurs avertis et assimilés.

### Avertissement

Ce document commercial est exclusivement réservé aux investisseurs professionnels et assimilés, répondant aux conditions de l'article 423 27 1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle Il est produit à titre purement indicatif et ne constitue ni une sollicitation d'achat ou de vente de FPS, ni une recommandation, un conseil relatif aux aspects juridiques, fiscaux ou d'investissement AXIPIT REP ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.